

# Résumé

Lutte contre la berce  
du Caucase au  
Bas-Saint-Laurent  
(2018)

Par Véronique Furois  
Chargée de projets



## Mise en contexte

Grâce à la contribution du Collectif Régional de Développement (CRD) et de la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, il a été octroyé aux OBV du Bas-Saint-Laurent un financement afin de leur permettre d'agir activement dans la lutte contre la berce du Caucase.

Sur le territoire d'OBAKIR, deux municipalités du Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant et Saint-Bruno-de-Kamouraska, sont aux prises avec une problématique d'envahissement par la berce du Caucase. Il y a aussi quelques occurrences dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les municipalités de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-André ont déjà été confrontées à une problématique de cette plante. Ces municipalités semblent l'avoir éradiqué, mais un suivi annuel s'avère nécessaire pour s'assurer qu'il ne reste pas de graines en dormance prêtes à pousser.

Comme on la retrouve souvent sur des terrains privés, la diffusion d'information et la sensibilisation sont encore de mise.

Sur le territoire d'OBAKIR aucune occurrence jusqu'à maintenant ne se trouve dans la MRC de Rivière-du-Loup. Ce qui est surprenant puisqu'il y a des mentions dans les MRC des Basques, du Témiscouata et du Kamouraska. En 2017, OBAKIR a fait une tournée municipale afin d'informer et de sensibiliser les employés municipaux. Une fiche d'information était distribuée afin d'être diffusée le plus possible. Les efforts d'éducation, de sensibilisation et de détection ne doivent cesser dans la MRC de Rivière-du-Loup.

## Actions 2018 en bref!

- Planification des actions avec les municipalités concernées (Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Gabriel-Lalemant).
- Procéder à l'arrachage des plants à Saint-Bruno-de-Kamouraska et Saint-Gabriel-Lalemant.
- Bâchage des plants sur une digue de roches à Saint-Bruno-de-Kamouraska.
- Faire un suivi des sites éradiqués (Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-André).
- Faire le suivi des secteurs travaillés.
- Valider les occurrences envoyées par le MTQ sur notre territoire.



# Actions en images!

2018

---

# Première journée d'arrachage : 31 mai 2018 (St-Bruno)

- Colonie dense dans un sol meuble (ancien jardin)



# Saint-Bruno

- Colonie dense sur un sol rocailleux.
- Impossible d'arracher convenablement les racines.
- Plants matures coupés pour un objectif « zéro semence ».



# Saint-Bruno

## Les difficultés

- Plants poussant sur une digue de roches.
- Expérimentation : installation de bâches afin d'éliminer ces plants sans avoir recours à la lutte chimique.



# Saint-Gabriel

- Colonisation dispersée dans un boisé.





# Régénération


- Dans tous les sites colonisés, banque de graines, grande quantité de plantules.





# Constats et recommandations

Lutte contre la berce  
du Caucase au  
Bas-Saint-Laurent  
(2018)



# Constats et recommandations

- Une partie du site envahi à Saint-Bruno-de-Kamouraska a un sol beaucoup trop rocailleux pour procéder à l'arrachage manuel. En début de saison 2018, le constat fût que l'arrachage de 2017 n'avait pas été efficace dans tous les secteurs.
- Une partie des plants ont été coupés en 2018 afin d'éviter la production de semence. Un suivi a été fait au début du mois d'août afin de couper les ombelles qui avaient repoussé sur les plants matures coupés.
- Des bâches ont été installées sur une digue de roches, mais impossible à mettre partout. Un suivi sera fait en 2019 pour constater l'efficacité de cette mesure.
- En 2019, il sera prévu de procéder à une lutte chimique pour les secteurs plus arides, il faudra prévoir un budget à cette fin.
- Dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des plants immatures étaient présents dans les sites contrôlés par la municipalité, ils ont donc été arrachés.
- En 2017, la tournée municipale dans la MRC de Rivière-du-Loup n'avait pas abouti à des mentions de berce du Caucase, ce qui est surprenant.
- Malheureusement, en 2018, les horaires trop chargés ont occasionné un manque de temps afin de refaire une autre tournée de sensibilisation. Il est impératif que les municipalités de cette région et leur citoyen soient au fait de cet envahisseur.
- La sensibilisation et les rencontres/communication avec les municipalités devront redoubler d'efforts pour la prochaine année, et ce dans les deux MRC (Kamouraska et Rivière-du-Loup).
- Pour le travail terrain d'arrachage, l'effort a principalement été mis sur les plants matures. Un suivi devra être fait durant plusieurs années pour en arriver à une éradication complète.